

# VISITE DU CHANTIER DE RESTAURATION DE LA LEYSSE

AVEC UNE SAISON VÉGÉTATIVE ET 1 AN APRÈS L'OUVERTURE DE LA DIGUE DE PRÉ MARQUIS

*Pêche aux cas pratiques*

*21 septembre 2018 à La Motte Servolex (73)*



## COMPTE-RENDU



Avec le soutien de :



Organisée par :



ASSOCIATION  
**RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE**

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE  
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE  
04 76 48 98 08 > [ARRAA@ARRAA.ORG](mailto:ARRAA@ARRAA.ORG)  
[WWW.ARRAA.ORG](http://WWW.ARRAA.ORG)

## La pêche en elle-même :

Depuis une dizaine d'années, la Leysse et ses affluents font l'objet d'importants travaux visant à assurer la protection de l'agglomération chambérienne contre les crues, en considérant la dynamique globale des cours d'eau et les enjeux environnementaux et paysagers. Leur renaturation a constitué un objectif fondamental du programme de travaux réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Grand Chambéry.

Dans ce cadre urbain très contraint, les techniques de génie végétal et mixtes sont omniprésentes et participent largement à la création ou la diversification des milieux aquatiques et humides ainsi qu'à la restauration d'une ripisylve de qualité assurant un rôle de corridor écologique.

Ce chantier avait été présenté lors d'une journée technique de l'ARRA<sup>2</sup> en 2016.

### Participants :

NOM	STRUCTURE	Ville	TEL	Mail
Justin AUDENINO	AMETEN	74370 ARGONAY	06 21 33 02 83	j.audenino@ameten.fr
Marie COMBAZ	SMBVA	73401 UGINE	04 79 37 34 99	contact@riviere-arly.com
Valérie DELAGE	CC Saône Beaujolais	69220 BELLEVILLE	06 70 38 24 75	delage.valerie@gmail.com
Nicolas DEMENTHON	SINBIO SARL	67600 MUTTERSCHOLTZ	03 88 85 17 94	contact@sinbio.fr
Nadine DESCHAMPS	Département Savoie	73000 CHAMBERY	04 79 96 75 35	nadine.deschamps@savoie.fr
Stéphanie DUPONT	FRAPNA Savoie	73000 CHAMBERY	04 79 85 31 79	stephanie.dupont@frapna.org
Jean-François GOMES	ADIDR	38000 GRENOBLE	06 07 96 82 62	jf.gomes@adisere.fr
Frédéric GRUFFAZ	Eau & Territoires	38100 GRENOBLE	06 30 51 61 94	f.gruffaz@eauterritoires.fr
Christophe GUAY	Grand Chambéry	73000 CHAMBERY	04 79 71 84 84	christophe.guay@grandchambery.fr
Flora GUILLOUX	ARRA <sup>2</sup>	38000 GRENOBLE	04 76 48 98 08	flora.guilloux@arraa.org
Laura GUITTENY	EDF - Alpes	38040 GRENOBLE	06 69 32 85 58	laura.guitteny@edf.fr
Luc JAGER	Rhizomex	73410 LA BIOLLE	06 08 78 37 23	luc.jager@rhizomex.com
Marion LANGON	AFB	69500 BRON	04 72 78 89 51	marion.langon@afbiodiversite.fr
Julien MILLET	MILLET	73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	04 79 61 81 34	
Paul MOINS	AFB	73290 LA MOTTE SERVOLEX	06 72 08 10 11	paul.moins@afbiodiversite.fr
Chloé RENOUARD	ARRA <sup>2</sup>	38000 GRENOBLE	04 76 48 98 08	chloe.renouard@arraa.org
Pierre-Alain RIELLAND	ARTELIA	38130 ECHIROLLES	07 61 83 30 21	pierre-alain.rielland@arteliagroup.com
Michel ROUX	AFB	73290 LA MOTTE SERVOLEX	06 72 08 13 70	michel.roux@afbiodiversite.fr
Gaëlle VERJUS	Progeo	38600 FONTAINE	06 10 56 17 27	g.verjus@progeo-environnement.com
Jérôme ROSSELET	PROFILS ETUDES	01360 LOYETTES	06 15 75 49 75	jerome.rosselet@profilsetudes.fr

La gestion des cours d'eau dans le bassin chambérien est inscrite historiquement dans ce territoire depuis Napoléon III. La crue de la Leysse et de ses affluents en 1990 et plus largement les événements climatiques en France et en Europe ont conduit localement à la mise en place d'un schéma directeur de protection contre les crues approuvé en novembre 2000. En découlent d'ambitieux projets de protection contre les crues et de reconquête de l'axe de la Leysse avec un double objectif :

- la protection des personnes et des biens vis-à-vis des débordements jusqu'à la crue centennale,
- la restauration écologique du cours d'eau et de ses affluents.

Les simulations hydrauliques réalisées montrent d'importants risques de débordement en plusieurs endroits avant la crue d'occurrence centennale, la faible largeur du lit de la Leysse ne permettant pas de contenir les crues importantes. Les digues, construites il y a 150 ans présentent aussi un risque important de rupture en raison de leur mauvais état (porosité, hétérogénéité et instabilité des matériaux, fragilisation par la végétation et présence de réseaux dans la digue).

Sur le plan écologique, la Leysse est fortement dégradée. En raison de son tracé rectiligne, de la faible diversité dans la ripisylve et de sa section trapézoïdale, les milieux sont très peu diversifiés et les habitats aquatiques sont quasiment inexistantes. L'endiguement a par ailleurs provoqué la déconnexion de la rivière et des milieux humides adjacents.

Plusieurs phases de travaux se sont succédées au cours de la dernière décennie. Les aménagements réalisés ont été envisagés en considérant la dynamique globale du cours d'eau et les enjeux environnementaux et paysagers.

## RESTAURATION DE LA LEYSSE SUR LE TRONÇON LEYSSE HYÈRES

Après une première phase de travaux ayant pour objectif la renaturation du centre-ville de Chambéry, c'est le secteur de la confluence Leysse Hyères qui a été ciblé. Ce secteur, situé au carrefour d'axes routiers et autoroutiers, concentre une forte densité d'activités humaines, économiques et industrielles.

Une première phase a été réalisée en 2015-2016 entre le Pont des Allobroges et le pont de la voie ferrée sur 1,7 km. La seconde phase a débuté en 2016 sur un tronçon de 2,8 km entre le pont de la voie ferrée et l'aval du pont de l'A43, en grande partie le long de la voie rapide urbaine (VRU). Ces deux chantiers concilient la restauration écologique du cours d'eau et la protection contre les inondations.

*La Leysse restaurée à hauteur de la barrière de péage Chambéry Nord*



Ne répondant plus aux critères de sécurité actuels, les digues sont confortées ou reconstruites avec des matériaux imperméables (limon et argile) et sont compactées afin de garantir leur résistance mécanique lors des crues. En présence de réseaux dans les anciennes digues (électrique, téléphone, fibre, eau potable, assainissement), les conduites sont dévotées et sorties de l'ouvrage.

Le lit est localement élargi lorsque les abords sont peu contraints par les infrastructures existantes. L'ancienne digue est supprimée et un nouvel ouvrage est reconstruit quelques mètres en arrière.



On redonne alors davantage d'espace à la rivière ce qui permet à la fois de remplir les objectifs hydrauliques lors des crues importantes et d'améliorer le fonctionnement écologique du cours d'eau. Sur certains secteurs, notamment le long de la VRU, la largeur du lit mineur passe localement de 15 à 50 mètres.

*La Leysse restaurée entre la voie verte et la VRU*

Le lit mineur fait également l'objet d'aménagements de diversification des écoulements avec une alternance de fascines végétales et d'atterrissements de galets végétalisés, en berge et au milieu du lit. Cette diversification des faciès d'écoulements permet de recréer des habitats variés et favorables au retour d'une faune aquatique, absente depuis de longues années sur cette rivière dégradée. Les berges sont quant à elles végétalisées et plantées de plusieurs milliers d'arbres et arbustes afin d'améliorer les fonctions paysagères et de corridor écologique.

La crue du 4 janvier 2018 n'a pas porté atteinte aux nouvelles plantations. Quasiment tous les plants ont tenu. La forte sécheresse de l'été 2018 a par contre eu un impact négatif sur un certain nombre d'arbustes qui vont devoir être remplacés.



*La Leysse restaurée entre la voie verte et la VRU*



*Nouveau lit de la Leysse sur le site de Pré Marquis*

En aval du pont de l'A43, Chambéry Métropole profite d'une emprise foncière importante en rive gauche pour donner une grande ambition au chantier en cours. Un nouveau lit est creusé en arrière de l'actuelle digue pour rejoindre le cours de la Leysse plus de 200 m en aval. La digue a été ouverte à l'amont et à l'aval le 21 septembre 2017 afin de faire passer la Leysse dans son nouveau lit, tandis que l'ancien lit a été conservé comme bras de décharge en cas de crue. Cette opération permet à la fois de créer des îlots et de restaurer des milieux humides intéressants.



*Inauguration de la Leysse le 21 septembre 2017*

Sur un tronçon de 500 m, le recul de la digue de 70 m a permis de recréer une zone humide. Ainsi, la Leysse peut méandrer au sein de cet espace reconquis. Au total sur le projet, ce sont 5 hectares de zones humides qui ont été reconnectés au cours d'eau. Plus à l'amont, le recul de la digue permet le terrassement d'une terrasse alluviale qui est maintenant entièrement végétalisée. Avec la création de ce lit moyen, connecté à la rivière, on rend ainsi certaines fonctions à la Leysse (ralentissement dynamique, épuration des eaux, corridor écologique).

Sur ce secteur, seuls des saules ont été plantés. Les boutures ont été récupérées dans la vallée du Rhône et au centre ville de Chambéry sur le site où la Leysse a été découverte. Au niveau de la zones humide Les typhas sont revenus naturellement. Cela montre qu'il faut laisser faire la nature.

Ces sites sont gérés par le Grand Chambéry et le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Savoie.



*Zone humide restaurée et cheminement piétonnier*

En tout, ces travaux sur le secteur de la confluence Leysse Hyères représentent un montant d'environ 13 millions d'euros HT et permettent d'éviter 120 millions d'euros de dégâts potentiels en cas de crue majeure. Avec 250 000 m<sup>3</sup> de terrassement et 50 000 m<sup>3</sup> de digues renforcées, 5 hectares de zones humides et près de 3 km de cours d'eau restaurés, ce chantier constitue actuellement l'un des plus ambitieux projets de restauration en France.

Dans la continuité de cet aménagement, la collectivité engage les réflexions et études pour poursuivre la restauration du cours d'eau au sens écologique et des digues au sens protection contre les inondations sur les tronçons qu'il reste à traiter. La phase d'étude est d'ores et déjà lancée sur l'Hyères, et la phase d'étude va être prochainement lancée sur la Leysse aval.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Plus d'information sur le site de Grand Chambéry :

<https://www.grandchambery.fr/46-la-reconquete-des-berges-de-la-leysse.htm>

Vous pouvez également consulter les actes de la journée technique réalisée les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

<https://www.arraa.org/journees-techniques/restauration-de-berges-ingenierie-ecologique>

**Toutes les photos de ce compte-rendu ont été prises par l'ARRA<sup>2</sup>**



### LES PÊCHES AUX CAS PRATIQUES DE L'ARRA<sup>2</sup> ?

UN BON MOYEN DE PARTAGER SON EXPÉRIENCE ET SES CONNAISSANCES !

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. L'ARRA<sup>2</sup> offre la possibilité aux collectivités locales de valoriser leurs actions en proposant des visites de terrain (réalisations, chantiers, projets) ou réunions aux autres membres du réseau. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques et d'échanger avec ses pairs autour des projets locaux.

Venez retrouver [les pêches organisées](#) sur notre site !

Si vous aussi vous souhaitez proposer une visite de terrain ou une rencontre aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter à [arraa@arraa.org](mailto:arraa@arraa.org).

*L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne est un réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau qui rassemble plus de 1 300 professionnels afin de favoriser les échanges et mutualiser les expériences.*

*Pour répondre aux besoins de ses adhérents, l'ARRA<sup>2</sup> propose à ses adhérents d'organiser des rencontres destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau : les Pêches aux cas pratiques.*

*Ce compte rendu propose une synthèse de la Pêche organisée par le Grand Chambéry le 21 septembre 2018 à La Motte-Servolex (73).*



ASSOCIATION  
**RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE**

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE  
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE  
04 76 48 98 08 - [ARRAA@ARRAA.ORG](mailto:ARRAA@ARRAA.ORG)  
[WWW.ARRAA.ORG](http://WWW.ARRAA.ORG)